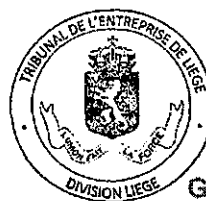


# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*23088826\*



23 JUIN 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0898 937 602

Nom

(en entier) : **Patria Belgium Engine Center**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Fond des Fourches, 23 - 4041 Herstal**

**Objet de l'acte : Changement de l'adresse électronique de la Société - Changement du site internet de la Société - Procuration**

Extrait des décisions écrites et unanimes des administrateurs prises conformément à l'article 5:75 du Code des sociétés et associations

## 3. Résolutions

Chacun des administrateurs déclare qu'il approuve les résolutions écrites suivantes :

### 1. Changement de l'adresse électronique de la Société

Le collège des administrateurs décide à l'unanimité de remplacer l'adresse électronique de la Société par la suivante : [pbec.info@patriagroup.com](mailto:pbec.info@patriagroup.com), avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2023. L'adresse électronique mentionnée sur la Banque Carrefour des Entreprises sera donc modifiée en conséquence.

### 2. Changement du site internet de la Société

Le collège des administrateurs décide à l'unanimité de remplacer le site internet de la Société par le suivant : [www.patriagroup.com](http://www.patriagroup.com), avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2023. Le site internet mentionné sur la Banque Carrefour des Entreprises sera donc modifiée en conséquence.

### 3. Procuration

Le collège d'administrateurs donne procuration à Carole HENSMANS, ou tout autre avocat du cabinet Stibbe SRL, ainsi qu'à Marcos LAMIN-BUSSCHOTS, ayant tous leurs bureaux à 1000 Bruxelles, rue de Loxum 25, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités relatives à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises par le collège d'administrateurs, afin d'effectuer toute modification de l'inscription de la Société susmentionnée auprès du registre des personnes morales, et, à la lumière de celle-ci, d'accomplir toutes les formalités administratives et, entre autres, de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et du greffe du tribunal de l'entreprise et, à cet effet, de faire tout le nécessaire.

Marcos Lamin Busschots  
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).